

GENERALE OBLIG-SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETTEE AU 30 JUIN 2024
RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2024

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.391.210, un actif net de D : 10.364.175 et un bénéfice de la période de D : 150.665.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 41,45% du total des actifs, se situant ainsi en dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 58,48% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les disponibilités représentent à la clôture de la période 20,96% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2021.
- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période, 18,32% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2021.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 22 Juillet 2024

Le commissaire aux comptes :

**FINOR
Karim DEROUICHE**

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	4 307 007,540	5 719 120,301	5 140 268,503
Obligations et valeurs assimilées		3 804 926,250	5 421 263,757	4 640 976,507
Titres des Organismes de Placement Collectif		502 081,290	297 856,544	499 291,996
Placements monétaires et disponibilités		6 076 672,618	4 341 765,799	5 032 552,882
Placements monétaires	5	3 898 407,949	2 483 901,228	2 986 670,966
Disponibilités		2 178 264,669	1 857 864,571	2 045 881,916
Créances d'exploitation	6	7 529,526	9 365,459	7 120,266
TOTAL ACTIF		10 391 209,684	10 070 251,559	10 179 941,651
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	18 318,168	25 828,903	21 069,104
Autres créditeurs divers	8	8 716,729	8 769,865	13 915,071
TOTAL PASSIF		27 034,897	34 598,768	34 984,175
ACTIF NET				
Capital	9	10 072 638,517	9 792 837,806	9 639 352,398
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		291 536,270	242 814,985	505 605,078
ACTIF NET		10 364 174,787	10 035 652,791	10 144 957,476
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 391 209,684	10 070 251,559	10 179 941,651

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/04/2024</i>	<i>du 01/01/2024</i>	<i>du 01/04/2023</i>	<i>du 01/01/2023</i>	<i>Année</i>
		<i>au 30/06/2024</i>	<i>au 30/06/2024</i>	<i>au 30/06/2023</i>	<i>au 30/06/2023</i>	<i>2023</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	88,613.198	171,397.670	119,389.956	231,677.172	427,136.282
Revenus des obligations et valeurs assimilées		77,034.958	159,819.430	108,985.636	221,272.852	416,731.962
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		11,578.240	11,578.240	10,404.320	10,404.320	10,404.320
Revenus des placements monétaires	11	59,317.439	114,839.837	49,266.489	89,912.926	204,931.412
Revenus des prises en pension	12	29,316.688	37,049.232	-	2,295.600	2,295.600
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		177,247.325	323,286.739	168,656.445	323,885.698	634,363.294
Charges de gestion des placements	13	(16,839.892)	(32,028.670)	(18,412.789)	(36,443.224)	(69,587.710)
REVENU NET DES PLACEMENTS		160,407.433	291,258.069	150,243.656	287,442.474	564,775.584
Autres charges	14	(5,989.185)	(11,334.189)	(5,849.652)	(12,006.349)	(23,161.248)
RESULTAT D'EXPLOITATION		154,418.248	279,923.880	144,394.004	275,436.125	541,614.336
Régularisation du résultat d'exploitation		18,537.019	11,612.390	(22,643.672)	(32,621.140)	(36,009.258)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		172,955.267	291,536.270	121,750.332	242,814.985	505,605.078
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(18,537.019)	(11,612.390)	22,643.672	32,621.140	36,009.258
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		(3,897.300)	25,733.860	21,522.576	63,070.741	67,944.111
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		143.797	(22,207.951)	(8,594.844)	(27,772.133)	(13,972.311)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		150,664.745	283,449.789	157,321.736	310,734.733	595,586.136

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>Note</i>	<i>du 01/04/2024 au 30/06/2024</i>	<i>du 01/01/2024 au 30/06/2024</i>	<i>du 01/04/2023 au 30/06/2023</i>	<i>du 01/01/2023 au 30/06/2023</i>	<i>Année 2023</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT					
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	150,664.745	283,449.789	157,321.736	310,734.733	595,586.136
Résultat d'exploitation	154,418.248	279,923.880	144,394.004	275,436.125	541,614.336
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	143.797	(22,207.951)	(8,594.844)	(27,772.133)	(13,972.311)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(3,897.300)	25,733.860	21,522.576	63,070.741	67,944.111
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
Souscriptions	1,410,181.569	(64,232.478)	(449,606.122)	(1,765,938.988)	(1,941,485.706)
- Capital	7,857,423.840	10,542,926.112	12,683,555.205	22,474,420.026	47,134,057.314
- Régularisation des sommes non distribuables	554,930.239	555,776.329	1,313,077.677	1,319,559.341	2,841,733.300
- Régularisation des sommes distribuables	36,687.014	192,583.834	(302,765.950)	321,811.146	1,441,962.536
Rachats					
- Capital	(6,535,322.268)	(10,614,802.479)	(13,085,262.381)	(24,109,034.307)	(48,931,024.092)
- Régularisation des sommes non distribuables	(558,504.274)	(559,744.830)	(1,408,692.876)	(1,418,262.908)	(2,950,242.970)
- Régularisation des sommes distribuables	54,967.018	(180,971.444)	350,482.203	(354,432.286)	(1,477,971.794)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1,560,846.314	219,217.311	(292,284.386)	(1,455,204.255)	(1,345,899.570)
ACTIF NET					
En début de période	8,803,328.473	10,144,957.476	10,327,937.177	11,490,857.046	11,490,857.046
En fin de période	10,364,174.787	10,364,174.787	10,035,652.791	10,035,652.791	10,144,957.476
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	62,291	72,822	77,349	87,244	87,244
En fin de période	72,279	72,279	74,125	74,125	72,822
VALEUR LIQUIDATIVE	143.391	143.391	135.388	135.388	139.312
TAUX DE RENDEMENT	1.46%	2.93%	1.40%	2.79%	5.77%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 Juin 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché

indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2024 à D : 4.307.007,540 , s'analysant ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilés</u>		3 654 448,500	3 804 926,250	36,71%
	Obligations des sociétés		3 654 448,500	3 804 926,250	36,71%
TN0003400348	EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	19 860,000	20 510,605	0,20%
TN0003400355	EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	19 860,000	20 914,696	0,20%
TN0003400405	EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	39 870,000	42 218,343	0,41%
TN0003400660	EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	200 000,000	205 631,768	1,98%
TN0003600509	EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	160 000,000	161 295,588	1,56%
TN0003600640	EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	20 000,000	20 475,082	0,20%
TN0004700811	EO ATL 2020-1	5 000	200 000,000	211 662,077	2,04%
TNFUHZ3R7VR5	EO ATL 2021/1	5 000	300 000,000	310 702,154	3,00%
TN4J4VCBM140	EO ATL 2022/1	2 000	160 000,000	169 024,118	1,63%
TNMA55MMDD46	EO ATL 2023/1	1 000	80 000,000	82 350,164	0,79%
TN0004620134	EO BTK 2009	1 000	6 618,500	6 782,686	0,07%
TN0004201471	EO CIL 2020/1	10 000	200 000,000	201 197,879	1,94%
TN0003900230	EO UIB 2009/1	2 000	13 240,000	13 797,093	0,13%
TN0003900263	EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	100 000,000	104 268,853	1,01%
TNSH8NXC1WC4	EO BH SUB 2021/2	5 000	375 000,000	397 107,397	3,83%
TN0007780067	EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	200 000,000	200 433,973	1,93%
TN0002102150	EO TLF 2021-1	1 500	60 000,000	60 982,225	0,59%
TNYJL6N2AEP6	EO TLF 2022/1 TF	2 000	120 000,000	122 121,933	1,18%
TNXIY8MEDJE3	EO TLF 2022/2	4 000	320 000,000	337 766,120	3,26%
TN0002601060	EO SUB STB 2021/1	5 000	300 000,000	308 671,475	2,98%
TN4J4VCBM14	EO TJR LEASING 2022/1	9 500	760 000,000	807 012,021	7,79%
	<u>Titres des Organismes de Placement Collectif</u>		496 366,349	502 081,290	4,84%
	Titres des OPCVM		496 366,349	502 081,290	4,84%
TN0VYWALSB95	FCP AMANETT	4 710	496 366,349	502 081,290	4,84%
	TOTAL		4 150 814,849	4 307 007,540	41,56%
	Pourcentage par rapport à l'Actif				41,45%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2024 à D : 3.898.407,949 , se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2024	% Actif net
	Créances sur opérations de pensions livrées		1,899,546.460	1,903,476.250	18.37%
	Pension Livrée BNA 8,22% au 04/07/2024 pour 10 jours		899,168.931	900,606.109	8.69%
	Pension Livrée BIAT 8,97% au 05/07/2024 pour 14 jours		1,000,377.529	1,002,870.141	9.68%
	Certificats de dépôt	2,000,000	1,988,808.015	1,994,931.699	19.25%
TN1PB2KAG0Q1	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 03/07/2024 à 10,67% pour 30 jours	500,000	496,474.674	499,764.972	4.82%
TNSGNYV8T G05	Certificat de dépôt Amen Bank au 01/07/2024 à 7,5% pour 10 jours	500,000	499,168.399	500,000.000	4.82%
TN1SQLWYBBQ1	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 03/08/2024 à 10,67% pour 40 jours	500,000	495,313.341	496,133.507	4.79%
TNYXEQH9UTH7	Certificat de dépôt AT B au 10/07/2024 à 9,72% pour 20 jours	500,000	497,851.601	499,033.220	4.81%
	TOTAL		3,888,354.475	3,898,407.949	37.61%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				37.52%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/06/2024 à D : 7.529,526 contre D : 9.365,459 au 30/06/2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	5,832.348	8,510.819	7,120.266
Autres	1,697.178	854.640	-
Total	7,529.526	9,365.459	7,120.266

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2024 à D : 18.318,168 contre D : 25.828,903 au 30/06/2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Rémunération du dépositaire	2,957.664	8,899.506	5,948.890
Rémunération du gestionnaire	15,360.504	16,929.397	15,120.214
Total	18,318.168	25,828.903	21,069.104

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 30/06/2024 à D : 8.716,729 contre D : 8.769,865 au 30/06/2023 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2024</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	-	-	5,194.728
CMF	908.400	961.536	912.014
Etat, retenue à la source	7,808.329	7,808.329	7,808.329
Autres	-	-	-
Total	8,716.729	8,769.865	13,915.071

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2024 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2023

Montant	9,639,352.398
Nombre de titres	72,822
Nombre d'actionnaires	355

Souscriptions réalisées

Montant	10,542,926.112
Nombre de titres émis	79,648
Nombre d'actionnaires nouveaux	61

Rachats effectués

Montant	(10,614,802.479)
Nombre de titres rachetés	(80,191)
Nombre d'actionnaires sortants	(62)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(198.437)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(22,207.951)
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	25,733.860
Résultat incorporé à la VL (A)	505,605.078
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(3,770.064)

Capital au 30-06-2024

Montant	10,072,638.517
Nombre de titres	72,279
Nombre d'actionnaires	354

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 avril 2024.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 88.613,198 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2024, contre D : 119.389,956 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2024	du 01/01 au 30/06/2024	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	77,033.567	159,816.456	108,982.658	221,266.742	416,722.650
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables</i>					
<i>sur le marché financier</i>					
- intérêts (Emprunt National)	1.391	2.974	2.978	6.110	9.312
Revenus des titres des Organismes de Placement					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- Dividendes	11,578.240	11,578.240	10,404.320	10,404.320	10,404.320
Total	88,613.198	171,397.670	119,389.956	231,677.172	427,136.282

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2024 à D : 59.317,439, contre D : 49.266,489 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2024	du 01/01 au 30/06/2024	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
Intérêts des dépôts à vue	7,264.261	13,438.200	8,479.487	15,429.099	28,596.087
Intérêts des certificats de dépôts	52,053.178	101,401.637	40,787.002	74,483.827	176,335.325
Total	59,317.439	114,839.837	49,266.489	89,912.926	204,931.412

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2024	du 01/01 au 30/06/2024	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
Intérêts des pensions livrées	29,316.688	37,049.232	-	2,295.600	2,295.600
Total	29,316.688	37,049.232	-	2,295.600	2,295.600

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2024 à D : 16.839,892, contre D : 18.412,789 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2024	du 01/01 au 30/06/2024	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
Commission de gestion de la CGI	15,360.505	29,069.896	16,929.398	33,492.743	63,637.845
Rémunération du dépositaire	1,479.387	2,958.774	1,483.391	2,950.481	5,949.865
Total	16,839.892	32,028.670	18,412.789	36,443.224	69,587.710

Note 14 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2024 à D : 5.989,185, contre D : 5.849,652 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2023, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2024	du 01/01 au 30/06/2024	du 01/04 au 30/06/2023	du 01/01 au 30/06/2023	Année 2023
Honoraires commissaire aux comptes	2,983.617	5,967.234	2,991.807	5,950.737	12,000.105
Redevance CMF	2,581.599	4,885.700	2,845.283	5,629.045	10,695.459
Contribution Sociale de Solidarité	-	400.000	-	400.000	400.000
Autres	23.969	81.255	12.562	26.567	65.684
Total	5,989.185	11,334.189	5,849.652	12,006.349	23,161.248

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

Note 15 : Autres informations***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT .